

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE MARDI 16 MAI 2023

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 17

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 10

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 6

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 4

Le 16 mai 2023, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle du conseil municipal de Val d'Isère, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Gérard VERNAY, Françoise BESNARD, Michelle ANXIONNAZ, Frédéric BATAILLE

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Séiez : Mathieu LECLERCQ, Joëlle CAMPERS

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Franck MALESCOUR

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Gérard MATTIS

Villaroger : Alain EMPRIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Laurent CHELLE donne pouvoir à Gérard VERNAY

Nicolas MORIN donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Morgan LE LANN donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Lionel ARPIN donne pouvoir à Mathieu LECLERCQ

Serge REVIAL donne pouvoir à Yannick AMET

Capucine FAVRE donne pouvoir à Gérard MATTIS

EXCUSÉS

Bourg Saint Maurice : Cécile UTILLE-GRAND

Séiez : Éric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE

Val d'Isère : Véronique PESENTI-GROS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Thierry GAIDE

2023-65

**PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE HAUTE-TARENTEISE AU PROJET D'EDUCATION ARTISTIQUE ET
CULTURELLE DE LA COMMUNE DE BOURG SAINT MAURICE 2023**

L'éducation artistique et culturelle (EAC) a pour objectif d'encourager la participation des enfants et des jeunes à la vie artistique et culturelle, par l'acquisition de connaissances, un rapport direct aux œuvres, la rencontre avec des artistes et professionnels de la culture, une pratique artistique ou culturelle.

Dans ce cadre, la commune de Bourg Saint Maurice, en lien avec la cité scolaire et plus précisément l'option musique du lycée et les classes CHAM, a fait le vœu de programmer :

- Des ateliers artistiques pour encourager les jeunes à la pratique ;
- Des représentations publiques avec les artistes ;
- 2 ciné-concerts pour favoriser la connaissance et la rencontre.

Ce projet, se déroulera du 9 au 13 mai 2023 et fait partie des actions culturelles dont la communauté de communes est partenaire.

A ce titre, la commune de Bourg Saint Maurice sollicite la communauté de communes pour une participation financière de **10 000€**.

Afin de favoriser le développement culturel global du territoire, la Communauté de Communes de Haute- Tarentaise, souhaite soutenir cette initiative.

Cette participation financière fera l'objet d'une convention de partenariat entre la communauté de communes de Haute Tarentaise d'une part et de la commune de Bourg Saint Maurice d'autre part.

Le Conseil communautaire, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la participation financière de la communauté de communes de Haute-Tarentaise au projet d'éducation culturelle proposé par la commune de Bourg Saint Maurice, annexé à la présente délibération ;
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents s'y rapportant ;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2023.

Yannick AMET

Président



Commune de Bourg Saint Maurice - Les Arcs
Pôle Culture
avr-23

Projet d'Education Artistique et Culturelle
9 - 13 mai 2023, La Scène
Ateliers sound-painting et ciné-concerts
Comment composer de la musique pour l'image animée

Publics

Artistes : Yves Dormoy, Antoine Berjeaut, Andi Pupato

Publics scolaires : l'ensemble des élèves de l'option musique du lycée + classes CHAM collège

Participation et soutien matériel de l'Ecole de musique intercommunale

DEPENSES		SOURCES DE FINANCEMENT	
<i>Intitulé</i>	<i>Montant prévisionnel TTC</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Montant prévisionnel</i>
Ateliers et Masterclass avec les scolaires	4 860		
Préparation pédagogique et petits matériels médiation	1 200		
Restitution et représentations ciné-concerts	2 848	CCHT - Communauté de Communes de Haute-Tarentaise	10 000
Frais de transport	857		
Frais de repas, soirées ateliers	288		
Frais de repas, déjeuners ateliers	375		
Repas soirées représentations	1 350	Commune de Bourg Saint Maurice	10 117
Hébergement artistes	1 674		
Fiche technique	1 295		
Renfort fiche technique	500		
Sonorisation ateliers et représentations	1 890		
Droits d'auteurs	680		
Petit matériel La Scène	700		
Frais de communication	1 100		
Divers	500		
TOTAL	20 117	TOTAL	20 117